

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Du 12.09.26 au 13.09.26

GARD

- ✚ **SAINT AMBROIX** : Stade municipal est interdit du 24.08.26 au 13.09.26 inclus en raison de la sécheresse.
- ✚ **GOUDARGUES** : l'utilisation du stade communal est interdite à toute activité sportive du 02.02.26 au 31.10.26 :
- ✚ **SAINT GILLES** : fermeture du complexe de l'Espeyran du 10/09 au 29/09/26

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 11/09/2026 15:49